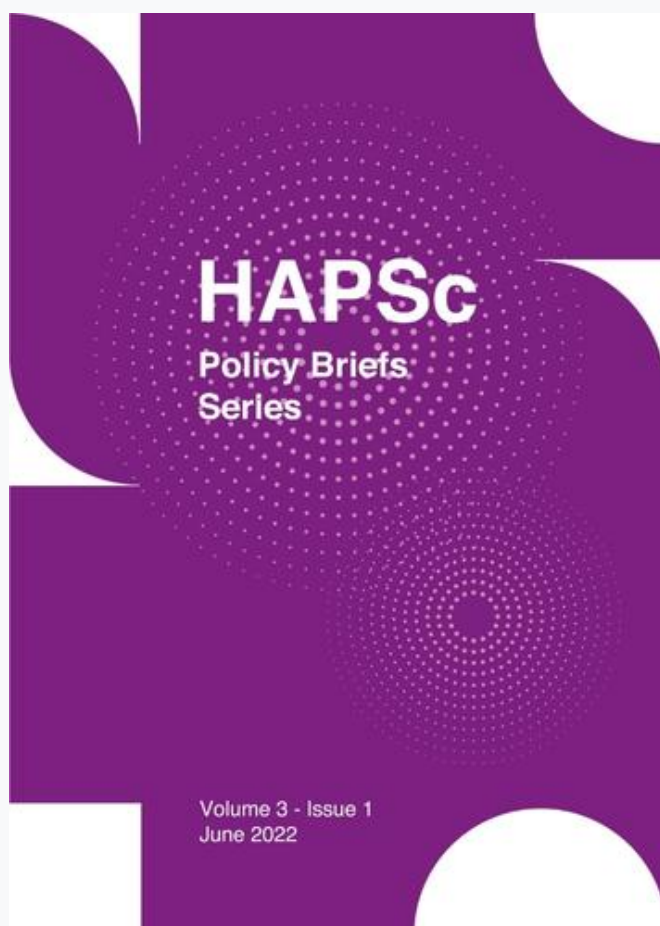


HAPSc Policy Briefs Series

Vol 3, No 1 (2022)

HAPSc Policy Briefs Series



Sub-Saharan Migrants in Morocco in an Era of Pandemics

Wafae Lahrech

doi: [10.12681/hapscpbs.31006](https://doi.org/10.12681/hapscpbs.31006)

Copyright © 2022, Wafae Lahrech



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).

To cite this article:

Lahrech, W. (2022). Sub-Saharan Migrants in Morocco in an Era of Pandemics. *HAPSc Policy Briefs Series*, 3(1), 172–180. <https://doi.org/10.12681/hapscpbs.31006>

Sub-Saharan Migrants in Morocco in an Era of Pandemics¹

Wafae Lahrech²

Abstract

This study focuses on the socio-economic issues of the COVID-19 pandemic on the situation of sub-Saharan migrants (in great vulnerability) in Morocco. It also examines the effectiveness of the humanitarian responses of national and international institutions to the needs felt and expressed by migrants, and particularly sub-Saharan migrants. Migration dynamics are being challenged by the unprecedented - beyond borders - extension of the pandemic that are difficult to measure or prevent. This conditions the situation of sub-Saharans in Morocco between returning to their countries and experiencing an uncertain future in the country of stay.

Keywords: migration, sub-Saharans, migration management, humanitarian actions.

Les Migrants Subsahariens au Maroc à l'ère des Pandémies

Wafae Lahrech

Résumé

Cette étude s'intéresse aux enjeux socio-économiques de la pandémie du Covid-19 sur la situation des migrants subsahariens (en grande vulnérabilité) au Maroc. Elle permet, en outre, d'examiner l'efficacité des réponses, humanitaires des institutions nationales et internationales, aux besoins ressentis et exprimés par les migrants notamment subsahariens. La dynamique migratoire est remise en question, par l'extension inédite hors frontières, des pandémies de portée mondiales difficiles à mesurer ou à prévenir. Ceci conditionne la situation des subsahariens au Maroc entre le retour à leurs pays ou un avenir incertain dans le pays de séjour.

Mots clés: migrations, subsahariens, gestion migratoire, actions humanitaires.

Introduction

Le Maroc, pays d'émigration par excellence, est devenu depuis le début de ce siècle une terre de transit voire d'accueil pour des ressortissants de différentes nationalités, notamment les subsahariens. La transition migratoire et la recomposition des migrations contemporaines ont été à la base des flux de migrants subsahariens qui préfèrent y séjourner temporairement ou définitivement. Les facteurs déterminants dans l'immigration des subsahariens au Maroc résident particulièrement dans:

¹ To cite this paper in APA style: Lahrech, W. (2022). Sub-Saharan Migrants in Morocco in an Era of Pandemics. *HAPSc Policy Briefs Series*, 3(1), 172-180. <https://doi.org/10.12681/hapscpbs.31006>

² Doctorante en droit public, Université Mohammed 1^{er} Oujda, Morocco.

- Sa position géographique stratégique, étant donné que le royaume marocain est un pays africain à proximité de l'Espagne/l'Europe. En outre, l'accès à son territoire, n'est pas soumis aux conditions de visas pour la majorité des pays subsahariens.
- La stabilité politique et socio-économique par rapport à la région africaine est la caractéristique essentielle du Maroc durant et après l'avènement du printemps arabe, et les violations des principes démocratiques accompagnées de guerres civiles dans le reste de l'Afrique.
- La coopération sud-sud sur les questions migratoires, qui est fondée sur un partenariat de solidarité, et de la promotion des droits de l'homme dans le cadre d'intégration régionale.

Etant ainsi, le territoire marocain est caractérisé par des mouvements de subsahariens volontaires et forcés, régulières et irrégulières. Dans ce contexte, le Maroc bien qu'il n'ait pas un statut de pays traditionnel d'immigration, a adopté en 2013 une stratégie d'immigration et d'asile, compte tenu de l'importance de la question migratoire qui s'est imposé sur la scène politique et médiatique marocaine.

Ainsi, le royaume du Maroc a opté pour une approche globale et humaniste de la gestion migratoire reposant sur le respect des droits humains, en introduisant des possibilités de régularisation des subsahariens en situation irrégulière. En conséquence, il a entrepris des mesures structurelles visant l'intégration des migrants subsahariens résidant temporairement ou définitivement au Maroc.

Toutefois, la déclaration de l'organisation mondiale de la santé d'une pandémie de portée internationale en mars 2020, a amené le Maroc à initier un processus de prévention de la propagation du Covid-19. La fermeture des frontières terrestres, aériennes et maritimes s'est imposée en mars 2020, ainsi qu'un confinement progressif de la population.

Ces conditions sanitaires sans précédent, ont mis à l'épreuve la gouvernance migratoire du pays pendant une période d'incertitude. Cela dit, L'action humanitaire des acteurs œuvrant dans le domaine migratoire a été perturbée par l'immobilité qui a entravé l'aide à la communauté étrangère en détresse notamment les subsahariens.

Partant de là, nous nous interrogeons sur les réponses de la politique migratoire du Maroc au nouveau contexte mondial de la mobilité humaine en cas des pandémies. Est-ce que les actions menées par les acteurs concernés répondent aux besoins ressentis et exprimés par les migrants et réfugiés durant la pandémie? Nous nous sommes basés dans cette étude, sur les rapports des instances nationales et internationales compétentes pour se procurer les données sur la situation des subsahariens au Maroc.

Les enjeux des restrictions sanitaires sur le séjour des migrants subsahariens

La pandémie du Covid-19 a créé une situation exceptionnelle dans le monde entier. Le processus de riposte au Covid-19 a été presque unanime à l'échelle internationale. Un ralentissement des mouvements migratoires a été opéré dans la plupart des pays du monde. La dynamique migratoire a été influencée, dans la mesure où des conditions drastiques à la liberté de circulation interne et internationale ont été mises en place, pour éviter l'expansion de la pandémie.

De ce fait, Le Maroc a développé un plan national anti-covid qui s'est traduit par l'état d'urgence sanitaire toujours en vigueur. Les liaisons aériennes, maritimes et terrestres ont été saturé, et un isolement des habitants du royaume marocain. L'arrêt des activités professionnelles ou le travail à distance (la fermeture des établissements scolaires, des restaurants, des entreprises...) a eu un impact sur les conditions de vie des migrants subsahariens installés au Maroc, qui présentent différentes catégories³. La plupart sont dans les secteurs de commerce et des services (formels et informels) influencés par les mesures sanitaires.

Tableau 1: Les principales activités de la population subsahariennes au Maroc

Secteur d'activités les plus communs chez les migrants subsahariens au Maroc	Pourcentage %	
Commerce (secteur formel)	1,93	
Commerce (secteur informel)	28,59	30,52
Services (secteur formel)	17,01	
Services (secteur informel)	37,39	54,40
BTP		8,81
Total		93,73

Source: Mourji. F, Ferrié. J.N, Radi. S, Alioua. M. 2016.

La population subsaharienne varie entre travailleurs qualifiés et peu qualifiés (les tâches manuelles ne permettant pas de travailler à distance comme le BTP). Elle est surreprésentée en fonction de téléopérateur dans des centres d'appel (salariés). De ce fait, elle a été moins en mesure de travailler à

³ On y trouve des étudiants, des jeunes professionnels, des mineurs isolés, des demandeurs d'asile, des réfugiés, et des personnes en situation irrégulière soit dès l'accès au pays, ou très souvent, durant leur séjour prolongé après l'expiration de la validité de leurs documents.

distance et donc, susceptible d'être exposés au virus, eu égard que les centres d'appel au Maroc ont continué à assurer "le service client" malgré le strict confinement (TelQuel, 2020).

D'autre part, les moins qualifiés pratiquent des métiers indépendants et instables avec des bas salaires et exclus du système de protection sociale (une situation socio-économique critique). Autrement dit, ces migrants, soit encourent le risque d'une contamination sérieuse, soit privés de ressources financières et manquent d'un environnement d'hygiène adapté.

L'accès aux aides caritatives et sociales qui assurent les services de base de certains subsahariens, s'est avéré difficile durant la période du confinement généralisé, outre la perturbation des canaux de distribution. Environ 20.000 migrants essentiellement des subsahariens, en situation d'urgence humanitaire, ont été recensés en 2020 (journal le Monde, 14 mai 2020)

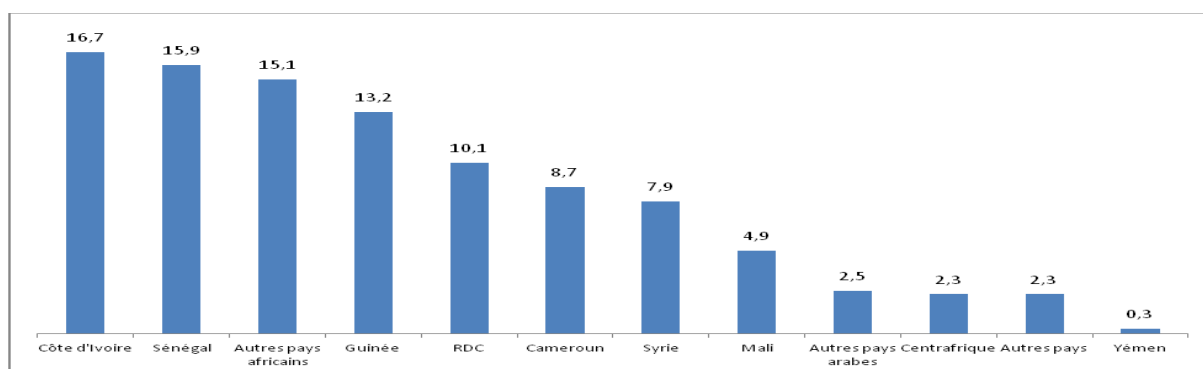
En outre, la communauté subsaharienne se caractérise par la particularité de recevoir de l'aide financière étrangère dont 13,3% de leurs pays d'origine et 1,4% d'organisations étrangères, au lieu d'être une source de contribution au développement de leurs pays d'origine par les transferts de fonds à l'instar des diasporas des pays d'émigration. L'aide financière étrangère a atteint 32,3% parmi les maliens, 29,5% parmi les centrafricains, et 15,1% parmi les ivoiriens. Seulement 12,5 des ressortissants subsahariens ont transféré de l'argent à l'étranger (HCP, 2021)⁴.

Par ailleurs, les logements occupés par les migrants subsahariens (95,7% en location, HCP, 2021) connaissent un surpeuplement rendant impossible le respect des mesures anti- Covid-19, et la distanciation sociale. La majorité se regroupe en chambre collective. Alors que les ménages subsahariens habitent une seule pièce.

La situation des sans-papiers est critique, puisqu'ils se réunissent dans des campements sans équipements ni produits de première nécessité, faute de moyens d'un logement, et nécessitant en plus des garanties, et un contrat de bail.

Les données de l'enquête du haut-commissariat au plan marocain (HCP) sur la migration, démontrent que la plupart des personnes en situation irrégulière ou régularisées sont des subsahariens. Cela dit, l'accès au processus sanitaire en cas de pandémie est inaccessible à tous en raison de la difficulté d'un chiffrage exact de leur nombre, et de leur situation de détresse.

⁴ Une enquête sur la migration forcée, du Haut-commissariat au plan (HCP) en 2021, a ciblé les migrants subsahariens en situation administrative irrégulière, ceux régularisés lors deux campagnes de régularisations, les réfugiés et les demandeurs d'asile (conformément à l'approche méthodologique programme de coopération statistique Euro-méditerranéen (MEDSTAT).

Graphique 1: Migrants régularisés ou en situation irrégulière selon le pays d'origine (%)

Source: HCP (2021)

Malgré la crise sanitaire, le nombre des réfugiés et demandeurs d'asile a augmenté pour passer de 6,6 mille en 2019 à 8,2 mille en 2020 (Haut-commissariat pour les réfugiés : HCR).

Tableau 2: Nationalités des demandeurs d'asile et réfugiés subsahariens au Maroc (UNHCR, septembre 2020)

Pays	Demandeurs d'asile	Réfugiés	Total
République centrafricaine	0	754	754
Côte d'Ivoire	625	351	976
République démocratique du Congo	149	179	328
Cameroun	885	135	1020
Guinée	1251	96	1347

Source: UNHCR (2020)

Par ailleurs, il est à relever que la levée des restrictions sanitaires a été partielle et progressive. Nonobstant le renforcement et l'extension des dépistages, la vaccination, et la délivrance des documents de santé numériques en l'occurrence "le passeport sanitaire", le contrôle sanitaire lié à certaines formes de déplacement des personnes, est toujours en vigueur, en réponse à l'évolution des défis de santé publique. Un ralentissement de la mobilité à l'extérieur du pays est constaté, et le retour au rythme migratoire pré-pandémie n'est pas inscrit à l'ordre du jour des pouvoirs publics.

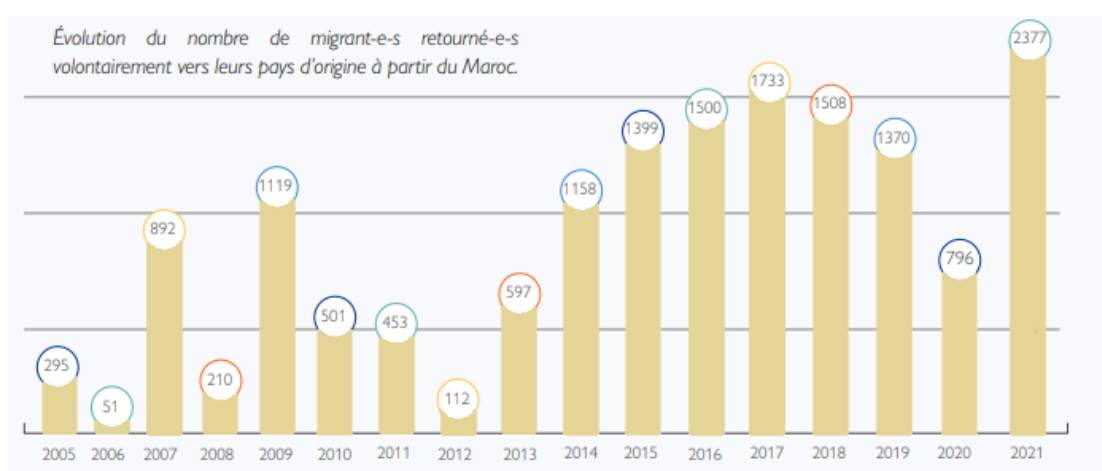
La portée des actions humanitaires dans le cadre de la gouvernance des migrations au Maroc

Le confinement sanitaire a eu des répercussions néfastes sur l'état psychologique des migrants (l'anxiété, la dépression et la peur ou le sentiment d'insécurité). Cependant, l'influence de la

pandémie du Covid-19 sur le projet migratoire est nuancée selon les catégories de migrants. Les réfugiés notamment arabes considèrent à (75,7%) que la crise sanitaire est sans grand impact sur leur projet migratoire, contrairement aux migrants irréguliers qui sont à (66,3%). Ils sont généralement des subsahariens à éprouver des difficultés à poursuivre ledit projet, surtout chez les maliens (38,4%) (HCP, 2021).

Dans ce contexte, l'Organisation internationale pour les migrations au Maroc (OIM) avec la coopération des entités spécialisées, a invité les migrants exprimant leur volonté de retourner dans leurs pays, de les assister dans le cadre du programme d'Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration (AVRR)⁵. A ce titre, le nombre de migrants manifestant leur intention de rentrer, a augmenté en 2021, eu égard à l'aggravation de leur situation suite aux conséquences de la pandémie (comme illustré ci-après).

Graphique 2: bénéficiaires AVRR



Source: OIM (2021)

Ces retours peuvent être à titre individuel, collectif, ou communautaire. D'après le rapport de l'OIM (2021) les ressortissants subsahariens (entre 19 et 35 ans) sont les plus nombreux à demander l'aide au retour. En 2021, 2,377 migrants (dont 1,767 hommes et 610 femmes) ont bénéficié du retour vers leurs pays (22 pays d'origine). Presque 95% de ces retours, ont été opérés depuis le Maroc vers les pays subsahariens.

⁵ Il s'agit d'un programme mis en œuvre au Maroc depuis 2005, par l'OIM en étroite collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidents à l'Etranger, et les représentations diplomatiques des pays d'origine ou d'accueil des migrants assistés. Il est destiné à accompagner les migrants en situation de vulnérabilité et en détresse en leur apportant une assistance humanitaire, administrative, logistique et financière tout au long de la procédure de retour volontaire

Cette possibilité contribue à une réintégration éventuellement durable du fait qu'elle permet aux migrants d'atteindre un seuil d'autonomie économique, et de stabilité sociale dans les pays d'origine des migrants, et de ce fait écarter la possibilité d'émigrer par nécessité.

Sur un autre volet, la moitié des migrants séjournant au Maroc pendant le confinement sanitaire ont reçu un appui matériel dont 67,9% ont estimé insuffisant par rapport à leurs besoins (HCP, 2021). Le nombre de migrants bénéficiant du soutien d'instances gouvernementales s'élève à 18,3% (HCP, 2021) que ce soit de façon permanente ou discontinue. Les bénéficiaires sont essentiellement des réfugiés (en raison de l'impossibilité du retour aux pays d'origine) et des femmes migrantes (eu égard aux vulnérabilités et violences liées à l'approche genre). Ces subventions reçues par les migrants sont en espèce, en nourriture, en soins de santé, ou sous forme d'études pour les migrants ou leurs enfants.

Tableau 3: Migrants (%) selon les aides reçues des instances gouvernementales au Maroc et le pays d'origine

Pays d'origine du migrant	Non	Oui, régulièrement	Oui, parfois	Total
Syrie	72,9	14,2	12,8	100,0
Côte d'Ivoire	88,1	3,5	8,4	100,0
Sénégal	89,0	1,4	9,6	100,0
Guinée	89,7	1,5	8,8	100,0
RDC	82,6	1,4	16,0	100,0
Cameroun	87,1	1,7	11,3	100,0
Centrafrique	78,9	10,6	10,5	100,0
Mali	81,1	6,0	12,9	100,0
Yémen	59,1	26,3	14,6	100,0
Autres africains	78,3	8,9	12,7	100,0
Autres arabes	80,9	12,7	6,4	100,0
Autres pays	94,7	-	5,3	100,0
Ensemble	81,8	7,0	11,2	100,0

Source: HCP (2021)

D'autre part, l'appui financier des entités non gouvernementales, des institutions étrangères et des personnes impliquées dans le devoir humain a constitué un grand soulagement pour la communauté des migrants au Maroc (nationalités confondues). En effet, Près de la moitié des migrants ont reçu une aide d'une personne, d'un ménage ou d'une ONG au Maroc, ces aides ont profité beaucoup plus aux réfugiés, aux personnes âgées et aux syriens (HCP, 2021).

Tableau 4: Migrants (%) selon les aides reçues des ménages ou des ONG au Maroc, le sexe et l'âge

Variables	Modalité	ONG / Association internationale	ONG/ Association marocaine	Ménages	Autres entités	Ensemble
Sexe	Masculin	20,8	13,2	10,4	0,7	45,1
	Féminin	18,8	17,9	13,1	1,0	50,8
Age	15-29	19,5	15,7	10,1	0,9	46,2
	30-44	18,5	14,2	12,3	0,7	45,7
	45-59	25,2	16,1	12,1	0,8	54,2
	60 et plus	30,7	20,2	18,3	1,6	70,8
Total		20,0	15,1	11,5	0,8	47,4

Source: HCP (2021)

A ce titre, l'OIM, en coordination avec les acteurs locaux œuvrant dans le domaine migratoire, a mis en œuvre un programme "protection et résilience Maroc" financé par l'union européenne afin de répondre aux demandes d'aides qui ont augmenté pendant et après le confinement sanitaire chez la population migrante au royaume marocain.

Conclusion

La pandémie du Covid a eu des retombées très ressenties sur le séjour de la communauté subsaharienne au Maroc. Ces migrants qui se distinguent par la diversité des formes de migration au Maroc (volontaire, forcée, légale et irrégulière) ont tous souffert des restrictions sanitaires inédites, particulièrement chez les groupes en grande vulnérabilités tels les migrants en situation administrative irrégulière et les réfugiés, et bien évidemment chez les femmes plus que chez les hommes, compte tenu du sexisme. En général, les barrières linguistiques et l'isolement ont entravé l'accès à l'information et aux prestations de service. Les réponses apportées par des actions humanitaires des acteurs nationaux et internationaux pour la couverture de certains besoins d'une partie de cette population s'avèrent peu adaptées à la particularité de la pandémie. Les solutions doivent être durables dans le sens d'une inclusion socio-économique et culturelle à l'ère de l'intelligence artificielle, et d'une assistance socio-psychologique considérant la migration comme un choix profitant à tous (pays d'origine, pays d'accueil, et migrants) et non pas une nécessité subie par les conditions précaires des migrants que ce soit dans le pays de départ ou de séjour.

References

- Ait Ali, A. et al. (2020). «La stratégie du Maroc face au covid-19» Policy paper, Maroc.
- Benton, M. et al. (2022). «COVID-19 and the State of Global Mobility in 2021», OIM, MPI.
- Convention de partenariat relative à la production et à la délivrance des cartes d'assistance médicale pour les migrantes au Maroc, entre le ministère chargé des marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration et l'agence nationale de l'assurance maladie ANAM, 2017.
- Haut-commissariat au plan (2021). «La Migration Forcée Au Maroc, Résultats de L'enquête Nationale de 2021». Maroc: HCP.
- Ministère de la santé, OIM (2021). «Plan stratégique national santé et immigration 2021-2025» Maroc.
- Mourji. F, Ferrié. J.N, Radi. S, Alioua. M. (2016). *Les migrants subsahariens au Maroc*. Konrad, UR.
- OIM (2021). Rapport «assistance au retour volontaire et à la réintégration au Maroc».
- TelQuel (2020). «Comment les centres d'appel gèrent la crise», 20 mars 2020.